

DÉPARTEMENT
GARD

ARRONDISSEMENT
LE VIGAN

Effectif légal du conseil municipal
11

Nombre de conseillers en exercice
10

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT JEAN DE CRIEULON
DEPARTEMENT DU GARD
SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2014**

Convocation : 17 novembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt du mois de novembre à dix-huit heures trente minutes, en application du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DE CRIEULON régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de RIFKIN Sonia, Maire

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames RIFKIN Sonia, ANDRIEU Véronique, GREVE Béatrice, BLANC Danielle,

Messieurs : REMEZY Gérard, CORBEL Frédéric (procuration LEIGNIEL Jean-Marie), CAMPOS Yvan, WALKER Maurice, ZANINI Mario,

Absents : Néant

Excusés : M. LEIGNIEL JEAN Marie (procuration donnée à CORBEL Frédéric)

Conformément au code général des collectivités territoriales, Madame BLANC Danielle est élue secrétaire de la séance par le conseil municipal.

Lecture du procès- verbal de la précédente réunion, approbation du procès- verbal de la réunion du 16 octobre 2014, les membres du Conseil signent le registre.

Les décisions suivantes pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La réflexion sur l'emprunt est en cours. Le Crédit Agricole propose 300 000 €uros :

Sur 20 ans : 3.11% avec possibilité de remboursement annuel ou trimestriel.

Sur 30 ans : 3.51 % annuité de 22 000 €uros environ.

Le Crédit Agricole propose également une ligne de trésorerie de 250 000 €uros, débloquée dès le début des travaux mais remboursable dans l'année.

Un rendez-vous avec le Crédit Agricole le 25 novembre 2014 à 15 heures.

Monsieur Darbousset du Conseil Général du Gard va nous aider pour établir le prix de l'eau et de la taxe d'assainissement.

Travaux : on attend les réponses aux appels d'offres. Echéance le 8 décembre.

Le début des travaux est prévu pour février.

EXTENSION, AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT COMMUNAL

Un projet est en cours d'élaboration. Le géomètre a borné le terrain. 8 parcelles ont été délimitées.

Un rendez-vous est pris avec ERDF.

Le permis d'aménager devrait être déposé fin 2014.

Nom du nouveau lotissement : La Brussière II

EMPLOI D'AVENIR

Un emploi d'avenir va être embauché début 2015 en prévision du départ de Guy MALAVAL. 75 % du salaire est subventionné par l'état. La Mission Locale Garrigue et Cévennes nous a envoyé quelques candidatures. A étudier. Information sur cet emploi à diffuser dans la commune avec les conditions d'éligibilité.

DELIBERATION N°60-2014

ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE A UNE DEMISSION

L'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le dernier rang du tableau des adjoints et chacun des anciens adjoints remonte d'un cran dans l'ordre du tableau,

Désignation du 3ème adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Sont candidats : CORBEL Frédéric

Nombre de votants : 9

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 5

Ont obtenu : 8

M. CORBEL Frédéric est désigné en qualité de 3ème adjoint au maire.

QUESTIONS DIVERSES

Le SPANC veut commencer les contrôles des fosses septiques qui sont hors zone de l'assainissement collectif. Gérard REMEZY se propose pour aider à établir cette liste.

Tous les chemins communaux ont été visités avec une personne du Conseil Général pour estimer les travaux suite aux intempéries. Des subventions seront possibles à voir pour le chemin de Blacassous qui n'est pas une voie communale. Pour ce chemin-là, après la location d'un tracto pelle Monsieur Guy MALAVAL pourrait faire le curage du ruisseau. Guy FESQUET propose son aide pour épandre du tout-venant.

Noël des enfants : « Sourire du Crieulon » assurera l'animation, la mairie offre le goûter et les sapins. Un dessin animé sera diffusé pour clore le goûter. Budget à prévoir : 6 €uros par enfant.

Ramassage des encombrants : prévu le 3 décembre.

Repas des aînés : prévu le 18 janvier. Le traiteur choisi est Teissier de Saint Benezet.

Séance levée à 20 heures 30.
Les membres du Conseil

Le Maire